

# FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021

Pour vous inscrire merci de remplir et envoyer ce formulaire par voie postale à :

Centre d'Etudes "A CORPS ET ACCORD", OSV, 70 Rue Docteur Rollet 69100 Villeurbanne

Information complémentaire par téléphone 06.18.18.00.82 ou par email [info@acorpsetaccord.fr](mailto:info@acorpsetaccord.fr).

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....Ville : .....

Téléphone : .....E-Mail : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : .....Prénom : .....

Téléphone : .....

JE M'INSCRIS À,

Atelier découverte :  19 Septembre 2020  23 Janvier 2021

Atelier progressif Etape 1-2 :  Cycle 1  Cycle 2

Atelier progressif Etape 2-3 :  Cycle 1  Cycle 2

Atelier progressif Etape 3-4 :  Cycle 1  Cycle 2

Atelier progressif Etape 4-5 (à l'année)

Atelier Eau-Cœur-Corps (à l'année)

Atelier Autonomie :  Cycle 1  Cycle 2

Stage résidentiel :  3 au 8 Octobre 2020  Juin 2021

Séjour mer

Pour toute inscription avant le 25 septembre 2020 :

Je verse 10€ d'adhésion (au lieu de 20€), règlement par chèque à l'ordre d'A CORPS ET ACCORD.

Je verse 90€ d'arrhes par chèque à l'ordre d'A CORPS ET ACCORD.

J'accepte de recevoir l'ACTU A CORPS ET ACCORD.

J'autorise l'association à utiliser des images sur lesquelles je figure.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et je les accepte.

DATE :

SIGNATURE :

# FICHE D'INSCRIPTION 2020/2021

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

Adhésion : annuelle à l'Association Centre d'Etudes « A CORPS ET ACCORD », 10€ jusqu'au 25 septembre 2020, 20€ à partir du 25 septembre 2020- valable 1 an de septembre à septembre – Non remboursable.

Inscription : Elle est effective lorsque vous avez retourné la fiche d'inscription remplie et signée et versé 90€ d'arrhes ou la somme intégrale de l'activité si celui-ci est inférieur à 90€ (règlements par chèques et chèques vacances acceptés). En début d'activité, il vous sera demandé un certificat médical et le solde du règlement (possible en 3 fois). Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée.

Engagement et Désistement : Votre inscription est un engagement à être présent afin d'être cohérent avec les objectifs visés et de faciliter la traversée des résistances dans votre chemin d'autonomie aquatique. Toute absence est de votre responsabilité. Les arrhes sont retenues et non reconductibles en cas de désistement. En cas d'annulation de notre part, la totalité de votre règlement sera remboursée. Des contraintes extérieures indépendantes de notre volonté peuvent amener une modification dans l'organisation des activités.